

PROJET

COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE - PRO

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le 19/12/2019

ID : 063-200071199-20191104-CCPL_2019_150_1-DE

Constats		Actions		Résultats attendus		Financiers			
				2019	2020	Logistiques	Investissements	Fonctionnement	
<p>Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Randan (mutualisation des locaux du RAM)</p> <p>Portrait de territoire réalisé par la CAF (Juin 2019) - 87,62 % des allocataires du territoire sont des familles avec au moins 1 enfant - Un besoin d'accompagnement à la parentalité ressort des différents COPIL enfance-jeunesse - Aucune structure d'accompagnement à la parentalité sur le territoire</p>		<p>A- Rédaction du projet de fonctionnement B- Validation du projet de fonctionnement C- Construction d'un retro planning D- Aménagement de l'espace</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Orienter du lien social entre les familles du territoire - Accompagner l'enfant vers l'autonomie - Permettre aux enfants non accueillis dans une structure de faire l'expérience de la collectivité 		<p>3000€ de matériel de motricité - subvention CAF</p>	<p>16 500 € salaire EJE (0,40) + frais de fonctionnement des locaux du RAM à répartir entre les deux services</p>
<p>Développer des échanges parents/ados</p> <p>- L'adolescence marque une période de rejet des parents, les liens peuvent s'en trouver fragilisés</p>		<p>A- Organiser des projections de films réalisés par les ados B- Organiser des repas partagés et réalisés par les ados C- Favoriser l'implication des familles dans les projets</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Eviter la rupture familiale - Renforcer les liens familiaux - Vivre des moments de partage dans un cadre ludique 			
<p>AXE 2 - Régénérer et améliorer l'enfance-jeunesse</p>									
<p>Projet Educatif Territorial</p>									
<p>- Le projet éducatif territorial vise à formaliser une démarche politique permettant à la collectivité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent - De ce projet découleront ensuite les projets pédagogiques des structures enfance-jeunesse du territoire - Aucun Projet éducatif territorial n'existe actuellement</p>		<p>A- Rédaction du projet B- Présentation en commission enfance/jeunesse C- Validation en conseil communautaire D- Le faire partager et l'animer sur le territoire communautaire</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité de la volonté politique en matière d'enfance-jeunesse en direction des familles et des partenaires - Facteur d'attractivité du territoire - Réalisation des projets pédagogiques des structures enfance-jeunesse 			
<p>Harmonisation du fonctionnement des Accueils de Loisirs</p> <p>- Des différences de fonctionnement existaient au sein des accueils du territoire</p>		<p>A- Passage en gestion communautaire pour tous les ALSH du territoire (sauf commune Thure à sensu de 4 jours) B- Mise en place d'un nouveau fonctionnement en mutualité C- Adoption d'un nouveau règlement de fonctionnement communautaire (horaires, tarifs)</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation des fonctionnements (tarifs, horaires...) - Mutualisation des moyens humains - Offre d'accueil élargie pour les familles 			
<p>Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs</p> <p>- Actuellement, les enfants en situation de handicap ne sont pas accueillis au sein des ALSH de la CCPL.</p>		<p>A- Mobiliser du personnel formé pour accueillir les enfants en situation de handicap B- Conduire des formations auprès des équipes des différents sites C- Informer les familles du territoire sur les possibilités d'accueil</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'accueil des enfants porteur d'un handicap sur l'ensemble des sites - Mutualiser les moyens humains - Élargir l'offre d'accueil élargie pour les familles des enfants porteurs d'un handicap 			
<p>Réorganisation du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s</p> <p>179 assistantes maternelles actives sur le territoire - 3 antennes (Marignies, Randan et Algueperse) - 1,45 ETP (1 agent à 1 etp + 1 agent à 0,45 etp) - Difficultés pour les antennes d'assurer les missions définies par la CAF</p>		<p>A- Extension des ETP a) Recrutement d'une EJE à mi-temps sur l'antenne d'Algueperse b) Mise en place d'atelier supplémentaire à Marignies</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Stabiliser le fonctionnement de l'antenne d'Algueperse - Étendre les permanences d'information en direction des familles - Développer les actions de professionnalisation des assistantes maternelles 		<p>16 821 € / an : enveloppe budgétaire prévue dans le PPI, création de poste en 2019</p>	
<p>Renforcer la fiabilité des données</p> <p>Lectures régulières à fournir des données correctes et justes aux différents partenaires</p>		<p>A- Nommer un agent comme référent technique et financier pour fiabiliser les données</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des données justes et fiables aux partenaires et optimiser les financements - Renforcer les missions de gestion des responsables de services Enfance-jeunesse et les accompagner sur l'utilisation du logiciel métier - Fiabiliser la facturation des services 		<p>Remplacement d'un agent en arrêt maladie et réorganisation interne temporaire des services : 22 000 €</p>	
<p>Promouvoir les services enfance-jeunesse</p> <p>- Les supports d'information relatifs aux services petite enfance ne sont pas à jour - Le site Internet ne reflète pas l'ensemble des actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse par la CCPL - Les demandes de familles sont dispersées, les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes</p>		<p>A- Réaliser une enquête de besoin et de satisfaction B- Réalisation d'un livret " famille" C- Enrichir et développer la petite enfance-jeunesse du site Internet de la CCPL et utiliser les réseaux sociaux</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Rendre plus facile l'offre d'accueil disponible sur le territoire en direction des familles - Améliorer la communication et l'information des services enfance-jeunesse - Cerner les besoins et les attentes des familles du territoire pour apporter des réponses adaptées 			<p>Inclus dans les missions de la coordinatrice</p>
<p>AXE 3 - Développer le lien social</p>									
<p>Création d'un lieu de lien social pour les jeunes</p>									
<p>- Tensions et manque d'échanges entre les adolescents accueillis sur les 2 sites - Des locaux non personnalisés pour le public édos</p>		<p>A- Création d'une identité commune B- Concevoir et aménager des espaces adaptés</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lien entre les jeunes accueillis sur les deux sites pour faciliter les échanges et les rencontres - Permettre aux jeunes de s'approprier les espaces des ALSH - À partir des résultats du diagnostic sur les ados et le public jeunes (conduit en 2018-2020), élaborer une politique ados sur le territoire Plaine Limagne (fin 2020). 			
<p>Création d'un lieu de lien social pour les jeunes de Randan</p>									
<p>- Mauvaise connaissance des jeunes entre eux - Un grand nombre de jeunes ne partent pas en vacances en dehors de la cellule familiale</p>		<p>A- Mettre en place des activités communes B- Organiser 2 séjours (été + hiver)</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la création de lien entre les jeunes du territoire - Permettre aux jeunes de vivre des expériences en dehors du contexte familial et créer ainsi les conditions de l'autonomie des jeunes 			
<p>Recrutement de BAFAs Solidaires</p>									
<p>- Difficultés récurrentes dans le recrutement d'animateurs qualifiés - Coût élevé de la formation BAFAs sur un territoire où 27% des allocataires vivent sous le seuil de pauvreté et compte 25 % de jeunes âgés de moins de 20 ans (source Insee) - Parmi ces jeunes, 37 % de plus de 15 ans sont non diplômés et 20 % des 15-24 ans sont non insérés dans la vie active (sans emploi et non scolarisés)</p>		<p>Permettre aux jeunes du territoire de suivre une formation sur leur territoire et de travailler au sein des ALSH</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'insertion des jeunes du territoire - Résoudre les difficultés de recrutement des services jeunesse 		<p>Financement des formations BAFAs 4000 € par an (inclus dans les budgets)</p>	